GUIDE DE PRISE EN MAIN

**ATELIER** **DES ELUS
7 territoires imaginaires représentés par 7 maires, face à 7 problématiques, pour défendre les 7 principes du numérique d’intérêt général**

**Numérique en Commun[s]
Atelier des élus organisé à l’occasion du NEC24**

**Contexte de l’atelier :**

L’atelier des élus est un atelier immersif organisé lors du NEC 2024 à Chambéry. Il a pour but de mobiliser et d’acculturer les élus au numérique d’intérêt général.

Que les élus soient novices ou déjà bien informés sur la thématique du numérique d’intérêt général, cet atelier leur offre l’opportunité de découvrir de nouvelles perspectives.

Les participants incarnent les élus adjoints d’un territoire imaginaire. Nous avons inventé 7 territoires aux caractéristiques diverses afin que chacun puisse travailler sur celui qui correspond le mieux à sa réalité. Ils peuvent s’appuyer sur de nombreuses fiches solutions pour enrichir leurs réflexions et bénéficier de l’accompagnement des maîtres du jeu, qui les guideront ou les challengeront sur leurs propositions.

**Ce guide a été conçu pour présenter le déroulement de l’atelier tel qu’il a été mis en œuvre lors de Numérique en Commun[s] 2024. L’atelier est librement réutilisable : vous pouvez le dupliquer, l’adapter et le personnaliser selon les besoins et les spécificités de votre territoire.**

**Principes de l’atelier :**

Les élus sont repartis par groupe et doivent élaborer un plan d’action visant à répondre à la problématique spécifique du territoire qu’ils ont choisi. Le but de cet exercice est de permettre aux élus et décideurs de se saisir concrètement des principes du numérique d’intérêt général.

Chaque groupe de travail est animé par un « maire » qui rencontre des difficultés dans sa politique publique et qui souhaite se saisir de la transformation numérique. Son but est d’aider ses « adjoints » à formuler deux réponses concrètes et monitorées, à appliquer sur leur territoire, qui respectent les principes du numérique d’intérêt général.

**SOMMAIRE DE CE GUIDE**

* Déroulé de la séquence
* Présentation synthétique des 7 territoires et des 7 principes du numérique d’intérêt général
* Fiches descriptives des territoires, informations utiles et précisions sur les problématiques

COMMENT FONCTIONNE LA SEQUENCE ?

### **LE DÉROULÉ (1h30)**

* **5 min -** Installation des maires
* **10 min** - Placement des participants sur les différentes tables
* **5 min** - Explication des règles du jeu et des objectifs de la séquence
* **30 min** - Tour de table (rapide) et mise au travail du groupe par les maires
* **20 min** - Retours par table / pitch des maires
* **10 min** - Retour de chercheurs/grands témoins/experts présents pour prendre du recul sur les propositions faites
* **10 min** - Mot de la fin et échange avec les élus

**LES MODALITÉS D’ANIMATION DU TRAVAIL EN GROUPE PAR LES MAIRES**

* Réaliser un mini tour de table rapide
* Présenter le territoire et mettre en avant les chiffres clés pour orienter la réflexion
* Impliquer le groupe dans la formulation de 2 propositions en s’appuyant sur le remplissage des fiches suivantes, en mobilisant l’expérience des participants et les fiches solutions mises à disposition (au besoin)

**Les missions des « maires » : revenir sur les réalités du territoire pour challenger les propositions, et sur les principes quand il semble que les participants s’en éloignent.**

QUELLES SITUATIONS A RESOUDRE AU PRISME DES 7 PRINCIPES DU NUMERIQUE D’INTERET GENERAL ?

7 TERRTIOIRES FICTIFS ET LEURS ENJEUX

**1. LYTOULE - 676 000 habitants - VILLE**

Comment assurer une transformation numérique de l’action publique qui ne vienne pas renforcer les inégalités et les clivages entre quartiers ?

**2. VIGROU - 37 000 habitants - VILLE**Comment éviter que la confiance dans les outils numériques s’étiole alors que des investissements importants ont été consentis en matière d’inclusion numérique ?

**3. WISSAN - 322 000 habitants - VILLE**
Faute de pouvoir de régulation des grandes plateformes à l’échelle locale, comment la collectivité peut-elle agir au sein de son territoire pour apaiser les violences en ligne ?

**4. LES BOIS FLEURIS - 8 700 habitants - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
Comment installer le dialogue avec les habitants et accompagner le changement sur un territoire que le numérique inquiète ?

**5. LE HAUT-ALLOIE - 227 000 habitants - DÉPARTEMENT**

Face aux difficultés de transition de ce territoire, quelle politique numérique déployer pour éviter un creusement des inégalités sociales et territoriales ?

**6. PLAINE-VERTE - 52 000 habitants - VILLE**
Comment mettre une politique d’équipement à destination des citoyens et de la commune en accord avec la transition écologique ?

**7. VALLAVRE - : 8 534 habitants - VILLE**
Comment, sans opposer nouveaux venus et habitants de longue date, tirer le plus grand parti possible des ménages aisés pour le dynamisme territorial et éviter que leur consommation ne se déporte sur des plateformes commerciales en ligne ?

LES 7 PRINCIPES DU NUMERIQUE D’INTERET GENERAL

**Principe n°1 // HARMONISER**

Inscrire les nouvelles initiatives en complémentarité des dispositifs existants et faire fonctionner ensemble celles et ceux qui agissent déjà sur les territoires.

**Principe n°2 // DÉBATTRE**

Ouvrir des espaces démocratiques sur la place du numérique dans notre société et dans nos vies.

**Principe n°3 // EDUQUER**

Accompagner la montée en compétences, l'appropriation des dispositifs et sensibiliser aux enjeux socio-politiques du numérique.

**Principe n°4 // TEMPÉRER**

Réduire l'empreinte environnementale du numérique en considérant les apports du numérique pour l’accélération de la transition écologique.

**Principe n°5 // OUVRIR**

Rendre accessible les données et les ressources, documenter les développements et partager les gouvernances.

**Principe n°6 // FAIRE ENSEMBLE**

Coproduire les services numériques avec l’ensemble des personnes concernées, en lien avec des besoins identifiés.

**Principe n°7 // AMÉLIORER**

Faire évoluer les services numériques grâce à l’évaluation continue de l’ensemble de leurs impacts.

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TERRITOIRES**

**Nom de ville : Lytoule
Nombre d’habitants : 676 000 habitants**

**Description :**

* Ville urbaine, au cœur d’une agglomération dense et économiquement dynamique. Le secteur de la tech y est très présent et s’appuie sur des pôles universitaires d’excellence.
* Cette dynamique draine de nombreux capitaux et investissements de la part des entreprises qui souhaitent bénéficier d’une main d'œuvre qualifiée et d’un foncier plus abordable que dans les grandes métropoles.
* La ville compte également une part de sa population qui est fragile socialement et économiquement (familles monoparentales, allocataires de minima sociaux, personnes âgées isolées, etc.).

**Problématique** :

De nombreux habitants pointent la piètre qualité des services publics locaux : la déchetterie est ouverte de manière erratique, il faut des mois pour un rendez-vous d’état civil, l’inscription à la cantine scolaire passe par des formulaires papiers, etc. En comparaison à la commune voisine et de taille similaire, ces habitants intégrés économiquement et socialement ont l’impression que la mairie ne fait pas grand chose pour leur faciliter la vie. En interne aux services, une automatisation de certaines tâches ainsi qu’une fluidification des procédures sont régulièrement demandées, la frustration de certains usagers générant des situations conflictuelles au sein des accueil municipaux. Le Directeur général des services plaide pour un plan de modernisation sur 3 ans de l’ensemble des procédures.

**Comment la collectivité peut-elle répondre aux besoins tout en s’assurant de respecter une représentativité de la population dans sa prise de décision ? Comment assurer une transformation numérique de l’action publique qui ne vienne pas renforcer les inégalités et les clivages entre quartiers ?**

**Chiffres clés :**

* Près des 2/3 des Français considèrent que le numérique facilite leur vie quotidienne (Baromètre du numérique 2024)
* 63% des Français non diplômés considèrent que le numérique complique ou n’a pas d’effet sur leur vie quotidienne (Baromètre du numérique 2024)
* 8,5 Md€ ont été dépensés, en 2022, en logiciels, services et clouds, par le secteur public. Les collectivités comptent pour 38 % de ce chiffre. ([Dépenses informatiques : comment alléger la facture, La gazette des communes](https://www.bing.com/search?q=8%2C5+Md%E2%82%AC+ont+%C3%A9t%C3%A9+d%C3%A9pens%C3%A9s%2C+en+2022%2C+en+logiciels%2C+services+et+clouds%2C+par+le+secteur+public.+Les+collectivit%C3%A9s+comptent+pour+38+%25+de+ce+chiffre.&cvid=cdcfb6a8ff4448e1be21d1df48f9bff5&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOdIBBzMwNWowajmoAgiwAgE&FORM=ANAB01&PC=U531))6/
* [Etude de la commission européenne sur le coût des logiciels libres](https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/news/commission-publishes-study-impact-open-source-european-economy) : L’étude prévoit qu’une augmentation de 10 % des contributions au code logiciel open source générerait chaque année un PIB supplémentaire de 0,4 % à 0,6 %, ainsi que plus de 600 jeunes pousses TIC supplémentaires dans l’UE.

 **Nom de ville : Vigrou
Nombre d’habitants : 37 000 habitants**

**Description :**

* Commune moyenne du centre de la France dont l’économie repose principalement sur l’industrie agro-alimentaire et le secteur public, avec la présence notamment d’un centre hospitalier employant près de 1000 personnes. Elle rayonne sur un ensemble de 25 communes rurales dont la population est comprise entre 7000 et 150 habitants.
* La commune dispose d’un tissu entrepreneurial d’industries légères qui compte de nombreuses PME, souvent familiales.
* En dépit de moyens limités, la commune et l’agglomération ont développé des politiques d’inclusion numériques à destination aussi bien des entreprises que des personnes les plus précaires. Un investissement mutualisé a notamment permis d’acquérir deux véhicules de médiation sociale et numérique.

**Problématique :**

Les élus locaux constatent, depuis quelques mois, une prolifération d’attaques cyber touchant aussi bien la collectivité - l’hôpital a rencontré une cyberattaque qui a duré et maintenu la population dans une situation difficile - que les entreprises environnantes et les particuliers. Les agents de la collectivité multiplient le recours au papier, par peur de nouvelles pannes. Certains particuliers, notamment parmi les plus âgés, songent à renoncer à leur téléphone portable. Du côté des entreprises, elles freinent sur tout processus de modernisation numérique qui risquerait de les exposer.

**Comment éviter que la confiance dans les outils numériques s’étiole alors que des investissements importants ont été consentis en matière d’inclusion numérique ?**

**Chiffres clés**

* 1 collectivité sur 2 s’estime exposée aux menaces ([Cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr))
* Top 3 des menaces qui touchent les collectivités : hameçonnage, rançongiciel, piratage de compte ([Banque des territoires](https://www.banquedesterritoires.fr/lhameconnage-principale-menace-pour-les-collectivites-selon-cybermalveillancegouvfr#:~:text=L%27hame%C3%A7onnage%20reste%20la%20principale%20menace%20rencontr%C3%A9e%20par%20les,et%20le%20piratage%20de%20compte%20en%20ligne%20%2817%2C5%25%29.))
* De janvier 2022 à juin 2023, l’ANSSI a traité 187 incidents cyber affectant les collectivités territoriales, soit une moyenne de 10 incidents par mois ([Synthèse de la menace ciblant les collectivités territoriales](https://www.cert.ssi.gouv.fr/uploads/CERTFR-2023-CTI-008.pdf), ANSSI)
* En 2023, la proportion de TPE PME qui exprime des craintes relatives à la cybersécurité est de 48 % (+4 points par rapport à l’année dernière), soit une augmentation de +12 pts par rapport à 2020.
* 75% des élus et agents indiquent dépenser moins de 2000€ pour la cybersécurité de leur collectivité ([Etude de l’ANSSI : Maturité des collectivités en matière de cybersécurité](https://www.cybermalveillance.gouv.fr/medias/2023/11/231120_Etude_Maturite_Cyber__SCREEN_compressed.pdf))

**Nom du territoire : Wissan
Nombre d’habitants : 322 000 habitants**

 **Description :**

* Agglomération urbaine à la population plutôt jeune (la moitié des résidents ont moins de 25 ans), Wissan est confronté à un taux de pauvreté de 25%, largement supérieur à la moyenne nationale, ce taux s’élevant à près de 48% dans les poches urbaines les plus précaires. La part des NEETs (*Not in Education, Employment or Training*) est supérieure de 15 points par rapport à la moyenne nationale et le taux d’emploi, notamment des femmes, connaît une dynamique négative.
* En dépit d’un tissu associatif dense et soutenu par les pouvoirs publics, les habitants partagent un sentiment de discrimination, de relégation et d’abandon : bien que le bassin de vie de l’agglomération soit plutôt dynamique, les habitants les plus précaires peinent à trouver des opportunités. Ce sentiment est d’autant plus prégnant que des logiques de mobilité individuelles conduisent à renforcer la précarité de certains territoires : en effet, dès qu’ils accèdent à un emploi, les résidents quittent les poches urbaines les plus fragiles et sont généralement remplacés par des habitants en situation de plus grande pauvreté.

**Problématique :**

Les acteurs de terrain, qu’ils soient élus ou éducateurs de proximité, constatent des problèmes de violences et d'insécurité récurrents sur le territoire allant de la multiplication de rixes entre bandes de jeunes au développement des menaces physiques à l'encontre des élus locaux. L’usage immodéré des réseaux sociaux, le cyberharcèlement, les fake news et les deep fakes sont généralement invoqués pour expliquer cette situation.

**Faute de pouvoir de régulation des plateformes numériques à l’échelle locale, comment agir en proximité pour apaiser les violences et incivilités du quotidien ?**

**Chiffres clés :**

* Seulement 25% des 12-17 ans indiquent avoir déjà eu recours à un dispositif permettant de signaler des comptes ou contenus inappropriés en ligne contre 84% chez les 18-24 ans (Baromètre du numérique 2024)
* 12% des 12 ans et plus indiquent avoir été victime d’injures, de harcèlement ou de diffamation en ligne au cours des douze derniers mois (Baromètre du numérique 2024)

##

##

**Nom du territoire : Communauté de communes des Bois Fleuris
Nombre d’habitants : 8 200 avec une majorité de communes de moins de 300 habitants**

**Description :**

* Une communauté rurale qui concentre une population mixte, composée de classes intellectuelles supérieures, de retraités à fort pouvoir d’achat et d’une population “historique” d’employés, d’agriculteurs et de petits artisans.
* L’habitat est diffus, peu dense avec uniquement trois centre-bourgs sur 20 communes qui disposent de commerces de proximité. Le territoire connaît une augmentation de sa fréquentation saisonnière, principalement en été, sans pour autant que les résidences secondaires et chambres d’hôtes ne viennent grever l’offre de logements pour la population locale. Certains habitants connaissent des situations de précarité économique importante mais le nombre de ces ménages est relativement limité, avec notamment assez peu de familles monoparentales.
* L’accès aux équipements est moins rapide et la dématérialisation des démarches y est moins courante ; les services publics demeurent accessibles, même si les guichets ne sont pas toujours bien identifiés par la population locale.

**Problématique :**

L’intercommunalité porte un projet ambitieux de transition écologique qui passe notamment par une meilleure maîtrise des fluides énergétiques et d’eau potable à l’échelle de la communauté de communes. Le projet prévoit notamment d’installer un certain nombre de capteurs connectés permettant d’identifier les éventuelles défaillances des réseaux.

Une étude, intitulée “Smart BF”, a été restituée à la population lors d’une réunion publique. En dépit des arguments et réassurances mises en avant par les élus et les experts projet, “Smart BF” génère de nombreuses réticences dans la population, avec une crainte forte de surveillance généralisée et un rejet de l’argument écologique.

**Comment dans ce cadre installer le dialogue avec les habitants et accompagner le changement sur un territoire où le numérique inquiète ?**

**Chiffres clés :**

* 16% de l’empreinte carbone du numérique provient des centres donnés aussi appelés data centers (*Source : ADEME, En route vers la sobriété numérique, 2022)*
* 10 ans après l’annonce du déploiement des compteurs Linky, 2 millions de foyers sur les 37,5 millions refusent d’être équipés
* Sans politique publique de sobriété numérique, les émissions de gaz à effet de serre du numérique en France auront augmenté de 9 % en 2025, et de 60 % en 2040.

##

**Nom du territoire : Département Haut-Alloie
Nombre d’habitants : 227 000 habitants**

**Description :**

* Le Haut-Alloie est un département montagneux aux traditions industrielles, et fait partie des départements les moins peuplés de France, avec la part de plus de 65 ans la plus élevée (27% de la population contre 20% en moyenne). L’industrie départementale emploie toujours près d’une personne sur cinq en 2015. Son économie s’est progressivement recentrée autour d’activités en lien avec les besoins de la population. L’ouest du département se relève plus difficilement des pertes d’emplois agricoles et des restructurations industrielles et les communes sont aujourd’hui encore très éloignées les unes des autres. Par son relief et sa distance des grandes agglomérations, le département reste encore à l’écart des dynamiques métropolitaines.
* L’isolement social de nombreux ménages est renforcé par une accessibilité limitée aux services publics. Et les difficultés d’emploi restent importantes sur une partie du territoire, en particulier pour les jeunes.

**Problématique :**

Le département souhaite absolument mettre en place une politique territoriale qui permette de lutter contre les difficultés numériques des habitants et habitantes, alors que le territoire rencontre des difficultés économiques et qu’il est très empêché du fait de sa géographie.

**Face aux difficultés de transition de ce territoire, quelle politique numérique déployer pour éviter un creusement des inégalités sociales et territoriales ?**

**Chiffres clés** :

* 31% des demandeurs d’emploi font part d’un manque de maîtrise des outils numériques contre 19% pour les actifs en emploi
* On estime que 12 millions de personnes, soit plus de 18% de la population, sont touchées par un handicap (Voyons-les-personnes-avant-le-handicap-Dossier-information-octobre-2021\_0.pdf)

**Nom de territoire : Plaine Verte
Nombre d’habitants : 52 000 habitants**

**Description** :

* Cette communauté de communes située dans l’Ouest de la France bénéficie d’une santé économique plutôt bonne. La présence d’institutions publiques mais également d’un tissu dense de PME industrielles et de services, offrent de nombreux emplois d’employés et d’ouvriers qualifiés. En conséquence, le taux de chômage est l’un des plus faibles de France et se situe aux alentours de 6%.
* Pour autant, de nombreux ménages rencontrent des difficultés quant à leur équipement informatique. Si tous sont équipés de smartphones, souvent récents, l’achat d’ordinateurs apparaît superflu. L’usage, souvent ponctuel (démarches administratives, organisation de vacances) qui en est fait ne semble pas rendre nécessaire une telle acquisition, d’autant que les logiciels, systèmes d’exploitation et antivirus supposent des abonnements coûteux pour les plus modestes.

**Problématique** :

L’EPCI souhaite assurer le renouvellement de son parc informatique. Les acteurs sociaux et éducatifs ont signalé l’intérêt qu’il pourrait y avoir à redistribuer, localement un matériel adapté aux besoins des ménages. Pour autant, les compétences semblent manquer sur le territoire pour organiser un tel déploiement, sans compter que la ville - elle-même - doit réussir à se rééquiper alors que nombreux sont les élus du territoire qui s’interrogent sur l’impact écologique du numérique. En parallèle, l’application de la loi AGEC combiné à la loi REEN impose depuis juillet 24 aux collectivités de plus de 50 000 habitants un parc d’équipements composé de 20 % de matériel reconditionné.

**Comment mettre une politique d’équipement à destination des citoyens et de la commune en accord avec la transition écologique ?**

**Chiffres clés** :

* 63% des hauts revenus utilisent un ordinateur quotidiennement contre seulement 35% des bas revenus. Or, plusieurs études soulignent que les dispositifs par lesquels les individus se connectent à Internet influencent les pratique, l’accès à une gamme d’appareil variés (ordinateurs et smartphone/tablette) offre la plus grande diversité des opportunités sur Internet (Reisdorf et al, 2020 ; Van Deursen et Van Dijk, 2019)
* En France, 2,5 millions d'ordinateurs sont mis chaque année au rebut par les entreprises. Parmi eux, 50% au moins sont encore en bon état de marche. ([Association Nord internet solidaire (Anis)](https://www.banquedesterritoires.fr/le-nord-pas-de-calais-mobilise-pour-le-recyclage-de-materiel-informatique))

 **Nom de territoire : Vallavre
Nombre d’habitants : 8 534 habitants**

**Description :**

* Cette commune située à 2h en train de Paris en train connaît depuis la fin de l'épidémie de Covid-19 une légère augmentation de sa population avec des télétravailleurs venus chercher le calme loin du tumulte parisien. La commune est ravie de ce nouveau dynamisme ayant déjà permis l’ouverture d’un tiers-lieu et le maintien d’une classe en primaire.
* Pourtant, des enjeux de cohésion et d’intégration au tissu local se posent avec une population dont le mode de vie et de consommation est différent de celui des habitants historiques : les trois commerces de bouche se trouvent questionnés dans leurs pratiques d’approvisionnement, la librairie-presse ne propose pas le catalogue attendu, le restaurant n’est ouvert que du jeudi soir au samedi soir, etc.

**Problématique :**

Afin de lutter contre la fermeture des commerces et face aux difficultés de transition sociologique de ce territoire, le numérique, jusqu'à présent peu investi par la ville, offre de nombreuses possibilités pour les nouvelles populations. Les populations déjà investies

**Comment, sans opposer nouveaux venus et habitants de longue date, tirer le plus grand parti possible des ménages aisés pour le dynamisme territorial et éviter que leur consommation ne se déporte sur des plateformes commerciales en ligne ?**

**Chiffres clés :**

* 58 % des TPE PME ne vendent pas en ligne car elles jugent que ce n’est pas pertinent pour leur métier ou dans leur secteur d’activité.
* Parmi les TPE PME qui ne disposent pas de site internet, 20% estiment ne pas avoir les moyens de financer un tel projet.